

## LA LUTTE DOIT CONTINUER

Sarkozy et sa clique ne sont plus là ! SUD Education ne peut que s'en réjouir puisqu'au cours du dernier quinquennat, l'Education Nationale a connu le pire plan social de son histoire avec des conséquences désastreuses pour le quotidien des usagers et des personnels du Service Public d'Education.

Cependant, ce n'est pas la vague concertation engagée par le gouvernement en juillet-août qui pourra faire aboutir les revendications portées par SUD Education.

Pour SUD Education, la première mesure à prendre aurait dû être de revenir sur les mesures de carte scolaire ; en effet, les suppressions de postes qui en sont à l'origine ne sont pas fondées sur des besoins manquants, bien au contraire, mais sont marquées de la volonté de dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels et des élèves afin d'ouvrir encore un peu plus le marché de l'éducation aux exploitantes et à la logique du privé.

Malgré de très vagues déclarations concernant le second degré et l'annonce du recrutement d'un millier de postes dans le premier degré, sans aucune garantie sur leur statut et sans volonté politique affichée de titulariser les contractuels en place, les 14 000 postes supprimés vont peser lourd lors de cette rentrée qui va être éprouvante pour l'ensemble des collègues et des élèves. Si le ministre en place ne se sent pas comptable de celle-ci, le gouvernement le sera de ses conséquences.

SUD Education tient aussi à rappeler les besoins pressants de personnels dans tous les corps de l'Education : vie scolaire, ATEE et administratifs, médico-social, COP...

Nous demandons la suppression pure et simple du dispositif ECLAIR mais aussi l'abandon de la logique qui y a présidé et qui transforme encore un peu plus les établissements en entreprises et l'éducation en marchandise. Nous tenons d'ailleurs à souligner les conditions désastreuses dans lesquelles se sont passés les mouvements ECLAIR au niveau national et au niveau académique. La preuve éclatante est faite de l'instauration du « fait du prince » au sein de l'Education Nationale : un-e chef d'établissement, à qui nous déniaisons la compétence de savoir ce qui est bon ou mauvais pour le service public d'éducation, peut accepter ou rejeter des personnes sans même qu'il soit obligé de se justifier ni auprès de ses supérieurs hiérarchiques ni, surtout, auprès des intéressé-es.

SUD Education revendique une valorisation des établissements dits « difficiles », par l'affectation de moyens humains et financiers plus importants.

SUD Education a toujours dénoncé le processus de masterisation, l'esprit qui le guidait et leurs conséquences désastreuses en termes de formation et de conditions de travail des stagiaires dont tout le monde mesure aujourd'hui la situation catastrophique. Nous revendiquons d'affecter le stagiaire sur le poste d'un tuteur, avec pour un-e certifié-e la répartition 6h/stagiaire et 12h/tuteur.

De manière plus générale, mais en lien avec la thématique de la précarité qu'elle facilite, nous revendiquons donc l'arrêt de la masterisation des concours d'enseignement et d'orientation afin de permettre d'augmenter sensiblement le nombre de lauréats et donc de futur-es collègues pour couvrir les besoins, notamment en documentation et en orientation, dont le service doit rester au sein du service public d'éducation.